

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

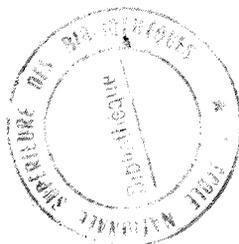
**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**

Projet de recherche

Qui sont les bénévoles des Bibliothèques Centrales de Prêt ? L'exemple des
bénévoles du réseau de la B.C.P. des Yvelines

Evelyne SAVINA
sous la direction de Salah DALHOUMI
Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires



1991

**Qui sont les bénévoles des Bibliothèques Centrales de Prêt ?
L'exemple des bénévoles du réseau de la B.C.P. des Yvelines**

Evelyne SAVINA

RESUME : La B.C.P. a évolué vers une structure départementale de coopération qui anime un réseau de petites bibliothèques. Les bénévoles animateurs du réseau sont les principaux responsables de la diffusion des documents dans les petites communes. Projet d'étude à partir d'une enquête sur le département des Yvelines.

DESCRIPTEURS : Bibliothèque Centrale de Prêt - Volontaire - Volontariat

ABSTRACT : Central Lending Libraries are changing into a cooperation center for small libraries. In small municipalities volunteers are firstly involved in book diffusion. Project of a survey from an inquiry in Yvelines (suburban area at the edge of Paris region).

KEYWORDS : Central Lending Library - Volunteers - Volunteering

INTRODUCTION

I- LE BENEVOLAT

- 1) Bénévole ou volontaire ? A chacun sa définition
- 2) Situation du bénévolat en France

II- LA B.C.P. CHANGE, LES BENEVOLES AUSSI

III- LE DEPARTEMENT DES YVELINES ET LA B.C.P. : CARTE D'IDENTITE

- 1) Le département des Yvelines
- 2) La B.C.P.

IV- QUESTIONS SUR LE BENEVOLAT

- 1) La problématique
- 2) La méthodologie

BIBLIOGRAPHIE

PERSONNES ET ORGANISMES RESSOURCES

ANNEXES

Dans un article consacré à la formation dans les B.C.P.¹, Geneviève Boulbet déclare : "Le bénévolat est une composante actuelle de l'évolution de la lecture publique rurale". C'est sur lui, en effet, que repose l'accès au livre des habitants des 35673 communes de moins de 10 000 habitants sur les 36 400 que compte la France. On peut s'interroger sur ces bénévoles dont on ignore le nombre exact, mais qui dans le réseau des B.C.P. comptent parfois pour plus de 90 % des animateurs .

On tentera de donner brièvement la définition du bénévole et de voir dans quels secteurs de l'économie il exerce ses activités, à défaut de pouvoir mesurer exactement son impact économique, ceci afin de situer plus précisément le secteur des bénévoles des bibliothèques qui a beaucoup évolué ces dernières années. Enfin, avant d'aborder la problématique du bénévolat et la méthodologie de la recherche, il paraît indispensable d'en situer le cadre : le département des Yvelines et la Bibliothèque Centrale de Prêt .

I- LE BENEVOLAT

1) Bénévole ou volontaire : à chacun sa définition

Dans le langage courant, "bénévole" et "volontaire" ont la même acception, même si les représentations sociales sont quelquefois légèrement différentes, le terme volontaire mettant davantage l'accent sur la qualité délibérément volontariste de l'action.

Le Petit Robert donne la définition suivante du volontaire : "personne qui offre ses services par simple dévouement", le bénévole étant celui "qui fait quelque chose sans obligation et gratuitement". Le terme "bénévole" induit donc la notion d'activité non rémunérée.

Pour le Centre du Volontariat², la définition est la suivante :

"Le bénévole ou le volontaire est celui qui s'engage (notion d'engagement) de son plein gré (notion de liberté) de manière désintéressée (notion d'acte sans

¹Nous emploierons ce sigle pour Bibliothèque Centrale de Prêt

² Centre du Volontariat de Paris, 132 Rue des Poissonniers, 75018 Paris.

but lucratif) dans une action organisée (notion d'appartenance à un groupe, à une structure) au service de la communauté (notion d'intérêt commun).

Par rapport à cette définition, la notion de bénévolat en bibliothèque ne repose que rarement sur l'appartenance à une structure associative. Il est le plus souvent de nature informelle.

Enfin, la définition vers laquelle s'achemine l'Association des Directeurs de Bibliothèques Centrales de Prêt : le bénévole qui a reçu une formation deviendrait un volontaire, la différenciation se ferait sur la volonté d'acquérir des connaissances pour exercer l'activité bénévole.

2) Situation du bénévolat en France

Il faut avouer qu'il règne dans ce domaine les plus grandes incertitudes. En effet, aucune enquête nationale n'a été effectuée sur le bénévolat en France, malgré les recommandations du rapport Sueur paru en 1984.³ La France accuse dans ce domaine un retard considérable par rapport à ses partenaires européens et un retard encore plus net si on compare la situation française à celle des Etats-Unis qui ont déjà réalisé trois enquêtes sur ce thème.

Il convient au passage de noter les difficultés méthodologiques d'une telle enquête qui ne pourrait toucher directement que les associations ignorant le bénévolat informel qui, par sa nature, est un phénomène très difficile à cerner. Interroger les associations ne permet pas d'obtenir des données pertinentes sur le volontariat. Elles comportent un nombre important d'usagers et que dire des associations de chasseurs et pêcheurs à la ligne ?

En 1985, il n'existait, d'après Michel Le Net⁴, aucune statistique fiable sur le nombre de bénévoles, le temps consacré au bénévolat, la durée de l'engagement bénévole, bien qu'une enquête réalisée par Jeunesse et Sports il y a quelques années, fasse apparaître une durée de cinq ans d'engagement comme une donnée maximale⁵.

Une interview d'un permanent du Centre du Volontariat de Paris (créé en 1975) fait apparaître les tendances suivantes établies sur la base des demandes de services volontaires :

- Une majorité de femmes : 65 % environ ;
- Une répartition comprenant 1/3 de retraités, 1/3 d'actifs, 1/3 de moins de 25 ans, cette dernière forme de bénévolat étant apparue très récemment ;

³ SUEUR, Jean-Pierre. Changer la retraite : propositions pour le développement du volontariat des pré-retraités et retraités. La Documentation Française, 1984.

⁴ LE NET, Michel et WERQUIN, Jean. Le volontariat : aspects sociaux, économiques et politiques en France. La Documentation Française, 1985

⁵ BOULBET, Geneviève. Faut-il former les bénévoles des B.C.P. ? Bulletin A.B.F., 1990, n°150 p.23-25

-Très peu de travailleurs manuels chez ceux qui proposent leurs services.

90 à 95 % des bénévoles affirment désirer développer leurs contacts avec l'extérieur.

Quant aux actifs, le bénévolat intervient pour enrichir leur activité principale jugée peu gratifiante. L'activité bénévole ne sera donc jamais une extension de l'activité principale, mais marquera une nette rupture avec elle.

L'activité bénévole se situe dans cinq domaines particuliers :

- Le domaine médical ;
- Le domaine social ;
- Le domaine éducatif et culturel ;
- Le domaine de la vie quotidienne et du cadre de vie ;
- Le domaine de l'action volontaire à l'étranger.

Soit un éventail d'activités qui se déploie le plus souvent en collaboration avec les professionnels des services publics.

Michel Le Net et Jean Werquin distinguent plusieurs formes de bénévolat selon les implications psychologiques qu'il recouvre :

- Un volontariat d'instinct concernant les personnes qui ont de multiples activités malgré une profession qui demande souvent un très fort engagement ;
- Un volontariat de raison qui obéit à une idée de partage : les riches doivent donner aux pauvres. C'est le fait des bénévoles adhérents aux clubs et associations de secours humanitaires (Rotary, Médecins du monde...)
- Un volontariat d'intérêt, qui implique un échange : le volontaire fait don de son travail contre une satisfaction personnelle. Ce peut-être une recherche de contacts, l'acquisition d'une expérience...
- Un volontariat de générosité qui repose sur le postulat du don gratuit. Le bénévole ne reçoit rien en échange. L'existence de cette forme de bénévolat est fortement combattue, la générosité n'étant, pour certains, qu'une manière de donner pour recevoir.

Cette typologie, si elle comporte l'avantage d'éclairer les motivations, comporte une large part d'arbitraire. Les situations ne sont jamais aussi nettement tranchées et les frontières souvent floues entre les différentes motivations.

Comment le bénévole est-il ressenti par la société ? Le bénévolat n'est-il pas une résurgence de la charité du XIXe siècle face aux faiblesses de l'Etat providence ? Le spectre de la bénévoles, "bourgeoise désœuvrée" hante encore la conscience collective, même si l'appellation de volontaire délibérément choisie par quelques-uns marque un volonté nette d'en finir avec l'image péjorative de "la dame de charité". Mais les bénévoles, comme le prouvent les interviews réalisées par Léa Marcou, ne parlent pas toujours en

public de leurs activités, voire les dissimulent, comme cette apprentie-bibliothécaire inscrite au Centre de Formation de Massy qui déclare : "Nous étions cinq à nous destiner au bénévolat. Nous ne l'avions pas dit. Nous avons un peu honte de l'avouer..."

II- LA B.C.P. CHANGE, LES BENEVOLES AUSSI

Que de chemin parcouru depuis la publication du texte fondateur des B.C.P le 2 novembre 1945 par la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique ! Sans entrer dans un historique qui n'a pas sa place ici, il convient de rappeler quelques dates charnières, celles qui ont décidé des orientations. L'ordonnance de 1945, crée des bibliothèques dans les chefs-lieu de département pour ravitailler en livres les communes de moins de 15 000 habitants. C'est l'époque héroïque des bibliothécaires sillonnant le département avec un véhicule-fourgon plein de caisses de livres et faisant des haltes dans les "dépôts" ou des dépositaires-bénévoles réceptionnent et diffusent les livres, comme faire se peut, jusqu'au prochain passage du bibliobus.

Créée au sein de l'Education Nationale, la D.B.L.P., chargée de développer les B.C.P. s'est appuyée principalement sur les structures de son organisme de tutelle. Les premiers dépositaires sont donc naturellement les instituteurs. Dans les années 1945-1950, l'assimilation lecture/éducation est la règle et la littérature de jeunesse n'en est qu'à ses balbutiements. L'instituteur jouit encore totalement de son prestige d'éducateur au sein de la commune.

Il arrive aussi que le secrétaire de mairie soit dépositaire-bénévole. Lui aussi connaît bien les habitants du village. Et puis, l'hôtel de ville est le lieu public par excellence, ouvert à tous et gratuit comme l'école.

Déjà, les bibliothécaires s'interrogent sur leurs dépositaires. En 1954, au cours de journées d'études rapportées par Les Cahiers des Bibliothèques de France⁶, ils pensent à introduire dans le cursus de formation des instituteurs, une initiation à la lecture publique. Ainsi seront-ils formés à leurs futures tâches de dépositaires-bénévoles dès qu'ils prendront leur premier poste ! Les aptitudes des uns et des autres font l'objet de réflexions pleines d'humour : "On constate que, suivant la profession qu'ils exercent, les dépositaires ont une conception différente du rôle qu'ils ont à jouer. Les secrétaires de mairie, acquièrent très vite en général la formation technique. Les instituteurs, par contre, semblent se plier plus difficilement au travail plus purement technique. On constate parfois chez certains d'entre eux une tendance à s'intéresser davantage à leurs propres lectures qu'à celles de leurs usagers..."

⁶ LELIEVRE, M. Formation des bibliothécaires des services départementaux et formation des dépositaires. Cahiers des bibliothèques de France, 1954, tome 2, p. 112-121

L'école reste jusqu'en 1975, le partenaire obligatoire des B.C.P. A cette date, elles quittent l'Education Nationale pour rejoindre la tutelle du Ministère de la Culture. Les dépôts scolaires comptent alors pour 60% des dépôts existants.

Le 17 juillet 1978, une circulaire définit les "Missions et objectifs" des B.C.P. Les dépôts doivent désormais s'ouvrir à toute la population, si possible en dehors des locaux scolaires, dans des lieux rebaptisés "bibliothèques-relais", avec la participation financière de la municipalité. C'est la fin du monopole des instituteurs sur la diffusion du livre, c'est aussi le début d'une ère qui inaugure des relations parfois difficiles avec l'institution scolaire, dont il semblerait que les B.C.P. les plus anciennement créés n'ont pas réussi à se dégager totalement. La circulaire Gattegno du 1er août 1985, confirmera cette prise de distance avec l'école, alors qu'entre-temps les lois de décentralisation votées en 1983 auront modifié profondément l'implantation dans le tissu local des B.C.P., devenues structures départementales.

Qui sont, aujourd'hui les bénévoles des bibliothèques-relais ? C'est ce qu'il convient de déterminer. En attendant, les bibliothécaires sont unanimes pour reconnaître l'importance du dépositaire comme le prouve l'intérêt qu'ils accordent à sa formation.

III- LE DEPARTEMENT DES YVELINES ET LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET

1) Le département des Yvelines

Le département des Yvelines s'étend sur la partie occidentale de l'ancienne Seine-et-Oise. Il a conservé comme chef-lieu Versailles qui était en 1964 celui de l'ancien département. Sa superficie est d'environ 2 300 km² et sa population d'environ 1 260 000 habitants (estimation au 01/01/86)

Les Yvelines comprennent 262 communes dont 141 communes rurales et 121 communes urbaines. 224 communes ont moins de 10 000 habitants.

La répartition de la population est équilibrée entre hommes et femmes et la proportion de jeunes de moins de 20 ans est particulièrement importante dans les villes industrielles comme Mantes, Trappes, Les Mureaux et accompagne un fort pourcentage de population étrangère (plus de 20 %).

L'évolution de la population entre les recensements de 1975 et 1982, montre une désaffectation des villes vers les zones rurales. Même des villes à fort rayonnement économique comme Mantes ou Poissy sont touchées par cette tendance. Ce phénomène appelé rurbanisation est probablement à mettre en relation avec les problèmes du logement en Région parisienne : en effet, l'accession à la propriété est plus facile à l'extérieur des villes pour les jeunes

ménages. Ainsi Versailles, La Celle-Saint-Cloud, Conflans-Sainte-Honorine ont perdu entre les deux recensements plus de 2 000 habitants, alors que Montigny-le-Bretonneux, Elancourt, Guyancourt en ont gagné plus de 7 000. Les communes qui gagnent des habitants font partie de la ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines. Le phénomène de rurbanisation est encore facilité par l'importance du réseau autoroutier et la desserte régulière par le train ou le R.E.R. Les liaisons régulières sur Paris permettent donc aux habitants du département de concilier un travail en ville avec une résidence dans un département qui possède un patrimoine important de forêts et de campagne.

2) La B.C.P. des Yvelines

La B.C.P. a été créée en 1946. Elle est abritée à Versailles dans les Grandes Ecuries du Roi où elle dispose de 900 m².

Il est intéressant de remarquer (voir annexe I) que le siège de la B.C.P. est situé à l'est du département et qu'il est donc très excentré. La B.C.P. ne comporte pas d'annexe et dispose de deux bibliobus.

Le budget d'acquisitions était en 1990 de 700 000 F auxquels s'ajoutent 50 000 F destinés aux animations et 400 000 F apportés par l'Association des amis.

Les collections comprennent 220 000 ouvrages au 31/12/1989 et 10 000 documents sonores.

La B.C.P. doit desservir 350 000 habitants. 185410 prêts sont effectués par les dépôts, 13 385 par le prêt direct. La B.C.P. dessert des prisons, des maisons de retraite, des comités d'entreprise.

Les animateurs du réseau sont à 70 % bénévoles, pour 5 % des salariés non-professionnels des bibliothèques, pour 25 % des salariés professionnels des bibliothèques. Le personnel de la B.C.P. comprend 10 personnes dont 1 bibliothécaire-adjoint rémunéré par le département.

IV- QUESTIONS SUR LE BENEVOLAT DANS LES B.C.P.

Si le bénévolat dans le domaine social est connu du grand public, il profite d'une forte médiatisation de ses responsables. Celui qui concerne le secteur culturel, par contre, est resté dans l'ombre. (il faut faire une exception pour Lecture et Bibliothèques pour tous). Témoin cette définition du bénévole donnée en forme de boutade par Marcel Bouchard de la B.C.P. des Laurentides au Québec :

"DEPOSITAIRE-BENEVOLE n.f. (1945 ; de dépôt, bonne volonté). Correspondant privilégié des bibliothèques centrales de prêt, clé de voûte de la diffusion du livre en milieu rural. Caractères : dynamisme, altruisme poussé à l'extrême. Observation : espèce fragile à protéger précieusement. Géographie : le depositaire bénévole est répandu en France et au Québec, dans les zones rurales essentiellement. Bibliographie : quasi-inexistante. Le depositaire-bénévole semble susciter d'autant moins l'écrit qu'il donne mauvaise conscience".

L'intérêt se porte majoritairement sur le bénévolat des musées et des chantiers archéologiques comme le prouve le dépouillement systématique de la bibliographie "Développement culturel" publiée par le Centre d'Etudes et Recherches du Ministère de la Culture. Les bénévoles font très rarement l'objet d'un article spécifique, ils apparaissent au détour d'articles sur les bibliothèques ou la lecture en milieu rural.

Ils constituent cependant une majorité des animateurs du réseau . C'est à eux que l'on doit le contact de la population rurale avec le livre. En 1981, Martine Blanc-Montmayeur affirmait qu'ils assuraient dans le département de l'Essonne 87 % de la desserte et que leur compétence et leur motivation étaient l'un des facteurs essentiels de l'efficacité des B.C.P. François Rouet, dans son étude sur les dépôts en 1981, ajoute : "Les données manquent cruellement pour connaître les depositaires et éclairer leur profil alors que leur personnalité est reconnue depuis longtemps comme un élément déterminant pour le fonctionnement des dépôts".

Les statistiques du Ministère de la Culture ne prennent en compte que le personnel salarié des B.C.P. Seul le Guide des B.C.P. paru en 1990 mentionne les animateurs-bénévoles du réseau. Sur les 95 B.C.P. contactées, 89 ont répondu à l'enquête. 23 B.C.P. n'ont pu évaluer le chiffre de leurs animateurs-bénévoles signe que le phénomène évolue dans le flou le plus total. 32 B.C.P. ont répondu qu'elles emploient plus de 90 % de bénévoles sans que la date de création de la B.C.P. n'intervienne comme un facteur de différenciation.

Une enquête réalisée par la B.D.P. de la Vienne⁷ donne une majorité d'animateurs de plus de 60 ans, possédant le certificat d'études primaires. Peut-on généraliser ce profil ? Chaque B.C.P. ne possède-t-elle pas sa spécificité liée aux milieux géographique, économique, social dans lesquels se situe la bibliothèque ?

L'amorce d'une étude sur le milieu des animateurs-bénévoles s'est faite par le biais de la prise en compte des besoins en formation dans un souci d'intégration et d'homogénéisation du service rendu au public.

Ce mémoire se propose de réaliser une étude spécifique des bénévoles du réseau de la B.C.P. des Yvelines afin de faire ressortir leur profil ^{psychologique} psychologique, de mieux connaître leurs motivations, leurs rapports avec les professionnels des bibliothèques, leurs attentes vis à vis de la B.C.P.

1) Les axes de la recherche

Le profil du bénévole

Comme les quelques enquêtes déjà effectuées permettent de le penser et conformément à ce que les études générales sur le bénévolat laissent supposer, le profil des bénévoles des B.C.P. serait celui couramment admis d'une femme sans activité professionnelle, de plus de quarante ans et peu diplômée. Ceci reste à vérifier. C'est ce que l'on se propose de faire en tentant de rassembler sur une population bien définie, celle des bénévoles des bibliothèques-relais de la B.C.P. des Yvelines, des informations qui permettraient de proposer une représentation plus exacte et de faire apparaître éventuellement une typologie. Une enquête statistique, menée par la B.C.P., a permis d'évaluer le nombre approximatif de ces bénévoles : 300 à 350 personnes donnent de leur temps pour animer le réseau.

Pourquoi le bénévolat ?

On peut s'interroger sur ce choix. Est-il le fruit d'un concours de circonstances ou le choix délibéré d'une activité vécue comme une forme de liberté par rapport à un travail rémunéré ? Il serait important d'essayer de mesurer les motivations et d'évaluer les heures consacrées aux activités bénévoles ainsi que la durée de l'engagement maximum s'il existe.

Vivre le bénévolat

Comment le bénévolat est-il vécu par rapport à l'entourage et au milieu professionnel dans lequel évolue le bénévole. Cette interrogation devrait déboucher sur une réflexion concernant l'articulation avec le service public

⁷BOUMET, Geneviève et TARIN, Laurence. Vers un réseau départemental cohérent et dynamique des bibliothèques municipales. Transferts, 1er trimestre 1991, n° 12 p. 11-12

et permettre d'envisager le problème en terme de concurrence ou de complémentarité. L'avis des professionnels est également capital à recueillir.

La dernière question concerne celle des aspirations. On prendra en compte l'étude de Martine Gemmerlé ⁸consacrée à la formation des bénévoles. Doit-on aller vers une professionnalisation du bénévolat ? Tout autant que de connaissances techniques le bénévole n'est-il pas avide de reconnaissance ? La professionnalisation ne débouche-t-elle pas sur la nécessité de reconnaître au bénévole des droits devant une exigence plus importante de formation, de technicité, d'assiduité ?

Par ailleurs, pourquoi ne pas s'interroger sur l'évaluation économique du bénévolat ? Michel Le Net propose des méthodes de calcul en équivalent d'emploi.

2) Méthodologie de la recherche

En ce qui concerne la détermination du profil du bénévole, il apparaît nécessaire de procéder par questionnaire auprès des bénévoles des bibliothèques-relais. Ceci permettrait de relever des éléments factuels (sexe, âge, diplômes) et des systèmes d'activité (nombre d'heures passées à la bibliothèque, activités salariées, activités bénévoles extérieures...). L'objectif direct de ce questionnaire proposé en annexe est d'établir ce profil-type du bénévole.

L'élaboration du questionnaire et son dépouillement se fera sur le logiciel Moda-Lisa du système Macintosh.

Pour le second axe de la recherche, la méthodologie la plus adaptée paraît être l'interview reposant sur un plan de questionnement. Cette étape suppose une connaissance du sujet ne serait-ce que pour retenir avec pertinence les interviewés. Elle est donc postérieure à la démarche d'établissement du profil-type.

Les interviewés seraient des bénévoles mais aussi des professionnels travaillant avec ces bénévoles et pourquoi pas des personnalités représentatives de la profession dont il serait intéressant de connaître la position par rapport à cette question.

La rédaction d'un guide d'interview semi-standardisé et le respect des règles d'application de cette méthode sont capitales pour la pertinence des informations recueillies. Cette méthode permettrait d'aborder le problème sous l'angle de l'explication pour compléter la description obtenue par le questionnaire.

⁸GEMMERLE, Martine. La formation dans les réseaux des B.C.P. Mém. DESS : ENSB, Villeurbanne : 1990

EN GUISE DE CONCLUSION...

Une réflexion s'impose à l'issue de cet exposé sur la problématique de recherche. Il n'est nullement question de vouloir tirer de ce travail des conclusions généralisables à toutes les B.C.P.

En effet, la spécificité du département des Yvelines appartenant à l'Ile de France, dans un secteur géographique en rurbanisation par rapport à la proximité de la capitale, en fait un cas très particulier. Un élargissement de la recherche aux autres départements dans le cadre d'enquêtes ciblées sur les mêmes critères serait indispensable pour dégager une typologie crédible des bénévoles des bibliothèques centrales de prêt.

Les limites très étroites de cette recherche sont donc posées.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOTHEQUES CENTRALES DE PRET

1. L'A.B.F. et le dossier des B.C.P. Livres-Hebdo, 1988, n° 9, p. 96

A l'issue de la journée d'études de l'A.B.F. du 15 décembre 1987, Jacqueline Gascuel, présidente, fait le bilan des interventions et constate que la décentralisation des B.C.P. est ressentie comme très positive par les participants. Elle note l'évolution de la mission des B.C.P. vers un service central de la lecture publique du département

2. L'A.D.B.C.P., une association pour les Bécépistes. Livres-Hebdo, 1988, n° 9, p. 94

Faire-part de naissance de l'A.D.B.C.P. et de son bulletin *Transversales*.
L'A.D.B.C.P. se veut un "lien horizontal" qui permettra de faire circuler l'information entre les directeurs après la rupture du lien hiérarchique avec l'Etat.

3. B.C.P. Bulletin des Bibliothèques de France, 1985, tome 30, n° 3-4, p. 201 - 314

Ce numéro est dans sa presque totalité consacré aux B.C.P.

4. B.C.P. : le réseau se modernise. Livres-Hebdo, 1984, n° 17, p. 61-66

Dans le cadre du transfert des B.C.P. aux départements, la Direction du Livre poursuit son programme de construction. La B.C.P. de l'Eure et celle de l'Essonne font l'objet d'une présentation.

5. BONY, Françoise. Les B.C.P. en chiffres. Livres-Hebdo, 5 mai 1981 n° 18 p. 94 -96

Les B.C.P. en 1981 : 17 départements n'en sont pas encore pourvus, 37 bibliothèques n'ont toujours pas de locaux définitifs.

6. BONY, Françoise. Comment fonctionne un dépôt dans une B.C.P. ?
Livres-Hebdo, 1982, Vol, IV, n° 8, p. 85-86

A propos de l'étude, "Les dépôts des B.C.P." réalisée par le service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture sous la direction de François Rouet. Une interview qui confirme l'importance, pour la lecture, du lieu où s'effectue le dépôt et de la façon dont le dépositaire conçoit son rôle.

7. BONY, Françoise. La décentralisation en questions. Livres-Hebdo, 1984, n° 46, p. 102-103

La décentralisation est le thème des journées d'études de Sarlat en octobre 1984. L'article expose les interrogations des responsables des B.C.P. et leurs divergences sur ce qui est attendu de la décentralisation.

8. BONY, Françoise. Les B.C.P. changent de patron. Livres-Hebdo, 1986, n° 1, p. 57-60

1986 marque le passage de la tutelle de l'Etat à celle du Conseil Général. Un rappel des modalités de transfert. L'Etat s'engage à achever son programme de construction de locaux définitifs pour toutes les B.C.P.

9. BONY, Françoise. B.C.P. / écoles, le débat n'est pas clos. Livres-Hebdo, 1990, n° 6, p. 52

Au colloque organisé à Beauvais par l'A.D.B.C.P. en octobre 1989, les B.C.P. s'interrogent sur leurs relations avec l'institution scolaire dans le cadre du nouveau "Plan lecture" annoncé par Lionel Jospin.

10 BONY, Françoise. Les petites communes s'équipent. Livres-Hebdo, 1990, n° 6, p. 80

L'action des B.C.P. pour encourager l'ouverture de nouvelles bibliothèques municipales. Deux exemples sont présentés ici qui mettent l'accent sur l'importance de l'initiative bénévole pour le lancement des bibliothèques.

11. BOULBET, Geneviève. De la bibliothèque circulante au centre départemental de coopération. Paris : International Federation of Library Association, 1989.

L'évolution des B.C.P. depuis leur création en 1945.

12. CALENGE, Bertrand. L'informatisation d'une B.C.P. : peut-on parler de spécificités ? Bulletin des Bibliothèques de France, 1990, n° 3, p. 206-216

La B.C.P. de Saône et Loire relate son expérience d'informatisation. Le problème des B.C.P. est lié à la nécessité d'une vision collective en temps réel des fonds du réseau et à l'utilisation d'un système informatique compatible avec celui des bibliothèques-relais.

13. CALENGE, Bertrand et DOUBROFF, Olivier. Du dépôt à la bibliothèque intercommunale. Bulletin des Bibliothèques de France, 1990, n° 1, p. 33-34

Partant du postulat que l'union fait la force, les auteurs proposent face à la parcellisation communale, la solution de la bibliothèque intercommunale afin d'assurer un service de qualité. La localisation la plus favorable ainsi que les formes juridiques les mieux adaptées restent à déterminer.

14. La décentralisation jugée par les B.C.P. et les élus. Livres-Hebdo, 1988, n° 5, p. 92

Le bilan de deux années de décentralisation exposé aux journées d'études réunissant les directeurs de B.C.P. et les présidents des conseils généraux.

15. DELAFOSSE, Michel. Pour en finir avec le transfert des B.C.P. Bulletin des Bibliothèques de France, 1990, tome 35, n°1

Le transfert s'étant réalisé dans des conditions satisfaisantes, il appartient à la B.C.P. de réaliser son intégration dans les services départementaux. L'auteur, qui est un élu, souhaite que l'Etat se limite désormais à un rôle de conseil et s'abstienne de tout interventionnisme.

16. EBREARD, Jacky. La B.C.P. de la Marne. Mém. fin ét. E.N.S.B. Villeurbanne, 1977

Une analyse détaillée de l'histoire et du fonctionnement de la B.C.P. de la Marne, héritière en 1938 de l'idéal qui avait présidé à la mise sur pied de la première bibliothèque circulante en France sur les crédits du Comité américain d'aide aux régions dévastées. L'auteur envisage le prêt direct comme une façon d'améliorer le service, en opposition à un bénévolat assuré essentiellement par des enseignants ou des employés municipaux : "Un progrès notable de la lecture publique ne peut passer que par la suppression du bénévolat qui signifie dans la plupart des cas un service mal assuré".

17. Guide des B.C.P. 1990. Association des directeurs de B.C.P., 1990

Il s'agit d'un guide presque complet sur les B.C.P. (6 établissements n'ont pas répondu à l'enquête). Chaque B.C.P. dispose d'une double page qui constitue une véritable fiche d'identité de l'établissement : adresse de la centrale et des annexes, nom du directeur, personnel, véhicules, budget, collections., actions originales de la B.C.P. Certaines B.C.P. ont pu évaluer le pourcentage de bénévoles parmi les animateurs du réseau. Un index permet de repérer les activités et les fonds spécifiques. Une seconde édition du guide est en préparation.

18. Journées des Bibliothèques Centrales de Prêt. Bulletin des Bibliothèques de France, 1982, tome 27, n° 11, p. 596-606

Une réunion des directeurs de B.C.P. s'est tenue à Paris les 24 et 25 mars 1982. Les discussions ont porté sur le budget et les mesures de transfert au département dans le cadre de la loi de décentralisation. Des carrefours ont réuni les participants autour de plusieurs thèmes dont celui du dépôt tenu à l'école par l'instituteur

19. LACROIX, Gilles. Récit de la décentralisation ordinaire. Bulletin des Bibliothèques de France, 1990, n° 1, p. 45-47

L'expérience de l'Essonne tend à démontrer que malgré les inquiétudes, quatre ans de décentralisation ont été favorables au développement des B.C.P., tant en ce qui concerne le budget et le personnel, que le rapprochement de la B.C.P. de l'instance politique.

20. PARIS, Jean-Pierre. L'évaluation dans les B.C.P. Bulletin des Bibliothèques de France, 1990, n° 6, p. 400-402

"Evaluer les résultats des B.C.P. "tel est le thème de réflexion adopté par les journées d'études organisées en novembre 1989 par l'A.D.B.C.P. L'évaluation a pour but de mesurer les services et de les légitimer. Il suppose la mise en place d'un appareil théorique et d'outils nécessaires à l'élaboration d'une méthodologie.

21. PINGAUD, Bernard et BARREAU, Jean-Claude. Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture : rapport au Ministre de la Culture. Paris : Dalloz, 1982

Dans les propositions de ce rapport, les B.C.P. ont un rôle à jouer dans la politique de la lecture. Les rapporteurs préconisent la réalisation sans délais des 17 B.C.P. manquantes et l'attribution de 10 agents au minimum à chaque établissement.

22. VANBESIEN, Hugues. Les B.C.P. entre tradition et mutation : les statistiques 1986 et 1987. Bulletin des Bibliothèques de France, 1990, n° 4, p. 292-301

Ces statistiques publiées par la D.L.L. pour 1986 et 1987 sont les premières données postérieures au transfert aux départements en 1986. La modification de l'appareil statistique pose le problème des comparaisons avec les années antérieures. L'analyse conclut à l'absence de conséquences brutales du transfert, au poids encore lourd des dépôts scolaires, à l'accentuation des inégalités malgré l'augmentation des moyens attribués aux B.C.P.

23. VANDEVOORDE, Pierre. Les bibliothèques en France : rapport à Monsieur le Premier Ministre. Paris : Ministère de la Culture, 1981.

Entre autres recommandations générales, le rapport souhaite l'achèvement de la couverture du territoire par la construction de 17 B.C.P. et l'équipement des autres établissements en locaux définitifs. Il recommande aussi l'augmentation des crédits de personnel, propose de ramener le seuil de la desserte à 10 000 habitants et d'instituer des dépôts non scolaires favorisant la lecture des adultes. Par ailleurs, il souligne l'ambiguïté de l'existence d'une B.C.P. sous la tutelle de l'Etat dont l'activité bénéficie à une collectivité locale et il propose un transfert au département dans le cadre d'une politique plus générale de réforme des collectivités territoriales.

24. YVERT, Louis. Décentralisation et bibliothèques publiques : les bibliothèques des collectivités territoriales. Bulletin des Bibliothèques de France, 1984, tome 29, n° 4, p. 269-297

Rapport établi à la demande du Directeur du Livre et de la Lecture par un groupe de travail présidé par Louis Yvert.

Il étudie les conséquences de la décentralisation sur les bibliothèques des collectivités territoriales et en particulier le transfert des B.C.P. et la suppression des subventions spécifiques de l'Etat aux Bibliothèques municipales.

Il préconise en outre, l'adoption d'une loi sur les bibliothèques, la création d'une structure nationale de coopération et d'un Conseil national des bibliothèques auprès du Ministre de la Culture.

TEXTES OFFICIELS

26. Ordonnance n° 45-2678 du 2 novembre 1945, relative à la création des Bibliothèques centrales de prêt.

27. Circulaire du Directeur des Bibliothèques et de la Lecture Publique du 27 février 1968 adressée aux Directeurs des Bibliothèques Centrales de Prêt. Bulletin des Bibliothèques de France, 1968, n° 4.

28. Missions et objectifs des B.C.P. : circulaire du Directeur du Livre du 17 juillet 1978 adressée aux directeurs des B.C.P. Bulletin des Bibliothèques de France, 1978, tome 23, n° 9-10, p. 525-534.

29. Lois du 07/01/1983 et du 22/07/1983 relatives à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.

30. Loi du 26/01/1984 : dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

31. Circulaire n° 85-2316 du 1er août 1985 portant sur les missions, moyens et fonctionnement des Bibliothèques centrales de prêt. Bulletin des Bibliothèques de France, 1985, tome 30, n° 3-4, p. 304-311.

DEPARTEMENT DES YVELINES

32 La politique culturelle. Connaître les Yvelines 3e trimestre 1984. Revue éditée par le Conseil Général des Yvelines.

33. Les Yvelines. Versailles : Conseil général des Yvelines, 1989, 85 p.

Une édition intégrant les données du recensement de population de 1989 est en cours d'impression.

BENEVOLAT

1) GENERALITES

*34. BLANCHET, Jean. Gestion du bénévolat. Paris : Economica ; Ottawa : Agence d'Arc, 1990. 95p. (Collection Gestion. Série Politique générale, finance et marketing)

*35 CENTRE D'ETUDES DE L'EMPLOI. L'emploi dans le secteur associatif. Paris : C.E.E., 1984, 113 p. (Dossier de recherche)

*36. FRANCE. Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale. Changer la retraite : propositions pour le développement du volontariat des pré-retraités et retraités ; rapport remis au Premier Ministre par Jean-Pierre Sueur. La Documentation française, 1984, 118 p. (Collection des rapports officiels)

*37. FRANCE. Conseil économique et social. L'essor et l'avenir du bénévolat, facteur d'amélioration de la qualité de la vie. Direction des journaux officiels, 1989, 105 p. (Journal officiel de la République française)

*38. L'initiative bénévole : une société réinventée. Editions E.S.F., 1976, 158 p. (Collection Pratiques sociales)

39. LE NET, Michel et WERQUIN, Jean. Le volontariat : aspects sociaux, économiques et politiques en France. La documentation française, 1985, 128 p. (Notes et études documentaires ; 4780)

L'ouvrage a six ans et les chiffres ont vieilli. Cependant, en l'absence d'une enquête nationale sur le bénévolat, il a le mérite de souligner l'importance du secteur bénévole dans l'économie nationale et d'en proposer une évaluation. Il s'attache aussi à l'aspect législatif touchant le travail bénévole. S'attardant plus particulièrement à la description du milieu associatif, il ignore le bénévolat de nature informelle très répandu dans le secteur des bibliothèques.

40. MARCOU, Léa. S'occuper des autres : comment et pourquoi être bénévole aujourd'hui. Fayard, 1976, 263 p. (Le changement vécu)

En l'absence d'autres ouvrages traitant du bénévolat, celui-ci, bien que paru en 1976, demeure précieux. A travers une quinzaine d'interviews réalisées dans différents milieux, il tente de mesurer la diversité des motivations, leurs origines, la reconnaissance des bénévoles par leur entourage et par les salariés. L'une des personnes interrogées exerce une activité bénévole en bibliothèque et fait part du rejet des bibliothécaires professionnels pour le bénévolat.

*41. VALICOURT, Denis de. Action volontaire et formation des bénévoles. URIOPSS, 1981

*42. ZOCCA, Louis. Bénévoles, c'est à dire responsables. IECAS, 1976, 86 f. multigr. Mém. de fin ét. Institut Educatif et Culturel d'Action Sociale, 1976

2) BENEVOLAT EN BIBLIOTHEQUE

43. BLANC-MONTMAYEUR, Martine. Les chemins de la lecture dans les petites communes : bibliobus, dépositaires et lecteurs. Etude du département de l'Essonne. D.E.A. de sociologie et économie de la vie locale. Paris X, 1981

L'auteur tente une analyse détaillée du^s fonctionnement des B.C.P. à partir du constat de silence et d'ignorance qu'elle observe dans la presse autour de leurs actions. L'analyse bibliographique confirme ce constat. A partir des activités de la B.C.P. de l'Essonne de ses dépôts et de ses dépositaires, l'auteur veut donner une autre image des B.C.P.. Elle note l'importance des dépositaires absents des recensements alors que "c'est sur eux que reposent ...87 % de la desserte de la population" et pose la question de leur rôle primordial dans l'accès au livre des habitants des petites communes. Le profil sociologique des dépositaires est seulement entrevu. Leurs attentes en matière de formation sont esquissées à partir d'un bilan d'une année de stage de formation où l'auteur pose clairement la question de la "professionnalisation" du bénévolat.

44. BOUCHARD, Marcel. La place des bénévoles dans une B.C.P. Bulletin des Bibliothèques de France, 1985, tome 30, n° 3-4, p. 244-245

Le directeur de^s la B.C.P. des Laurentides, au Québec parle des bénévoles du réseau...

45. BOUHET, Geneviève et TARIN, Laurence. Vers un réseau départemental cohérent et dynamique des bibliothèques municipales. Transferts. 1er trimestre 1991, n° 12, p. 11-12

Une description des activités des bibliothèques relais dans le département de la Vienne. L'article présente les résultats de l'enquête réalisée auprès des bénévoles. Elle comporte l'âge, le sexe, le niveau d'études et la profession des animateurs-bénévoles du réseau.

46. BOULBET, Geneviève. Faut-il former les bénévoles des Bibliothèques centrales de prêt ? Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français, 1991, n° 150, p. 23-25

"Le bénévolat est une composante actuelle de l'évolution de la lecture publique rurale". A partir de ce constat, la Directrice de la B.C.P. de la Haute-Garonne expose les raisons pour lesquelles il est nécessaire de mettre en place une formation à l'issue de laquelle le bénévole doit prendre conscience qu'il appartient à un réseau.

47. BUFLIER, Anne-Françoise. La formation des dépositaires dans les B.C.P. de la région Rhône-Alpes. Mém. de fin ét. : E.N.S.B. Villeurbanne, 1987

Ce mémoire fait le point sur les formations offertes aux bénévoles des B.C.P. de la région Rhône-Alpes. L'auteur s'interroge sur la professionnalisation des bénévoles " seule garantie d'un véritable service public" et plaide pour un diplôme unique.

48 CALENGE, Bertrand; vers un statut du bénévolat. Transversales, 1990, n° 16

Cet article reprend l'intervention de Bertrand Calenge au Colloque national des Foyers ruraux, "Vivre en livre", qui s'est déroulé les 23 et 24 février 1990 à Dijon. L'auteur part du principe que le bénévole qui s'engage à donner son temps peut prétendre à une formation et au défraiement des coûts engendrés par son activité. Il souhaite un "contrat de service public" qui assure les municipalités de la rentabilité de leur équipement et les bénévoles de la reconnaissance du travail accompli.

49. CARVALHO, Joseph. To complement or compete ? The role of volunteers in Public Libraries. Public Library Quarterly, 1984, vol. 5

La diminution des crédits accordés aux bibliothèques publiques va de pair avec une augmentation de la demande du public. Le recours au volontariat est une solution pour les bibliothèques. Les bénévoles interviennent en complément de l'action des bibliothécaires professionnels salariés.

50. DOUBROFF, Olivier. Bibliothèques intercommunales, sous la dir. de Bertrand Calenge. Conseil Général de Saône et Loire, 1988, 119 p. (Etudes et recherches)

Cette publication est la reprise d'un mémoire de fin d'études soutenu à l'E.N.S.B.. Il a pour but d'analyser l'attractivité des bibliothèques municipales de Saône et Loire dans les communes de moins de 10 000 habitants en fonction de la hiérarchie urbaine. Des enquêtes ont été menées auprès des "lecteurs extérieurs" des bibliothèques. La dernière partie du mémoire étudie la mise en place de bibliothèques intercommunales "centres de ressources" et les conditions de la réussite des implantations. L'auteur insiste sur l'importance du profil des animateurs de réseau, néo-ruraux ou rurbains bénévoles, dans la réussite des bibliothèques intercommunales.

51. GEMMERLE, Martine. La formation dans les réseaux départementaux des bibliothèques centrales de prêt. 126 p. Mém. D.E.S.S. : E.N.S.B. Villeurbanne : 1990

Après avoir tenté de cerner les raisons pour lesquelles les B.C.P. souhaitent former les bénévoles de leur réseau, et recueilli le point de vue des bénévoles et des élus, Martine Gemmerlé recense les différents types de formation et s'interroge sur les conséquences : la "professionnalisation" est-elle une réalité ? Faut-il un statut pour les bénévoles ?

52. GERMANAUD, Marie-Claire. Créer et animer une bibliothèque : en milieu rural, dans les petites agglomérations, à l'hôpital, dans l'entreprise. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1986

L'auteur consacre un chapitre au bénévolat en insistant sur l'obligation de compétence technique et de régularité demandée aux bénévoles pour assurer un service efficace. Par ailleurs, la répartition des tâches entre salariés et bénévoles doit s'établir sur le principe du développement maximum du potentiel de la bibliothèque.

53. KRUMMEL, D.W. Organizing the library's support : donors, volunteers, friends. University of Illinois, 1980

Comment gérer les bénévoles d'une bibliothèque. Encadrement par les salariés ou par les volontaires eux-mêmes ?

54. LELIEVRE, M. Formation des bibliothécaires des services départementaux et formation des dépositaires. Cahiers des Bibliothèques de France, 1954, tome 2 Lecture publique rurale et urbaine, p. 112-121

A l'époque où le dépositaire est le plus souvent un instituteur, les bibliothécaires s'interrogent : faut-il introduire des notions sur la lecture publique dans leur formation ?

Un passage plein d'humour sur les aptitudes particulières des secrétaires de mairie pour les tâches techniques . Quant aux instituteurs l'auteur de l'article remarque : "on constate chez certains instituteurs une tendance à s'intéresser davantage à leurs propres lectures, qu'à celles de leurs usagers".

55. ROUET, François. Les dépôts des bibliothèques centrales de prêt. Ministère de la Culture et de la Communication, Service des Etudes et Recherches. Paris, 1981

Etude menée par le service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture et de la Communication dans le double but de mieux connaître les dépôts des B.C.P. et de formuler des recommandations pour une meilleure approche statistique. Une étude très détaillée qui accorde une grande place aux dépôts et aux dépositaires.

56. SIMON, Joëlle. Intervention à l'INEP. Médiathèques publiques, 1982, n°63, p. 22-25

Une bibliothécaire d'hôpital s'insurge contre le nombre trop important de bénévoles en milieu hospitalier, source de conflits graves avec les salariés. Elle plaide pour un bénévolat "de transition, formé, contrôlé par des professionnels, favorisant de lui-même le passage au salariat".

57 VALLET, Catherine. En direct du Québec : bilan et perspectives pour les bibliothèques publiques. Bulletin des Bibliothèques de France, 1987, n° 6, p. 502-523

Il s'agit d'une présentation du rapport sur les bibliothèques publiques du Québec remis au ministre des Affaires culturelles en 1987. Il fait le bilan de la crise des bibliothèques et propose des solutions. Il constate entre autres l'importance des bénévoles pour la dynamique des bibliothèques en soulignant la nécessité de les former et en mettant l'accent sur le nécessaire encadrement d'un personnel salarié en nombre suffisant.

58. VINGTDEUX, Nelly. Les pratiques de la B.C.P. de l'Ardèche. Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français, 1991, n° 150, p. 19-22

L'auteur insiste sur la sanction de la formation qui constitue une reconnaissance de fait du rôle du bénévole.

59. Vivre en livre : pour un développement du livre et de la lecture en milieu rural. Animer : le magazin rural, 1990, n° hors série. ISSN 0244-4046

Ce numéro spécial réunit de nombreuses interventions dans le cadre du Colloque National des Foyers ruraux à Dijon les 23 et 24 février 1990. Les interventions mettent toutes l'accent sur l'importance des bénévoles dans le dynamisme de la lecture publique en milieu rural.

METHODOLOGIE

60. SEIBEL, Bernadette. Au nom du livre : analyse sociale d'une profession, les bibliothécaires. Paris : La Documentation française, 1988

Pour le questionnaire qui a inspiré notre propre démarche...

61. JAVEAU, Claude. L'enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien. 3e ed. revue. Paris : Les Editions d'Organisation ; Bruxelles : Ed. de l'Université, 1982

Nous n'avons pu nous procurer les ouvrages comportant *. Nous ne faisons donc que les mentionner pour mémoire.

ORGANISME ET PERSONNES RESSOURCES

Centre du Volontariat de Paris
132, rue des Poissonniers
75018 PARIS
Tél. 42-64-97-34

Aline ANTOINE
Directrice de la Bibliothèque Centrale de Prêt des Yvelines

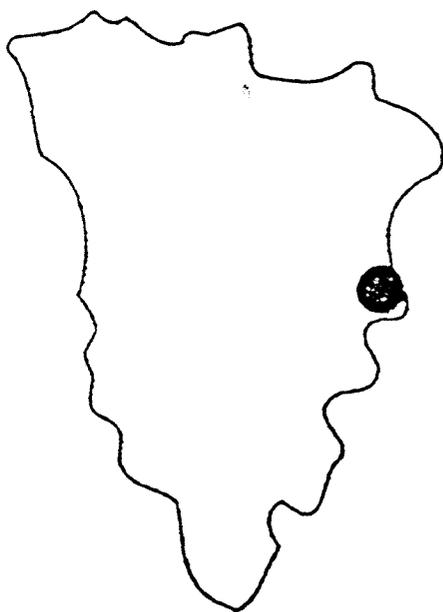
Marc FONTANA, Centre National de Coopération des Bibliothèques
Publiques pour l'utilisation du logiciel Moda-Lisa sur Macintosh

Jacqueline GASCUEL
qui a dirigé la Bibliothèque Centrale de Prêt des Yvelines de
1981 à 1990

ANNEXE I

**BIBLIOTHEQUE
CENTRALE
DE PRET**

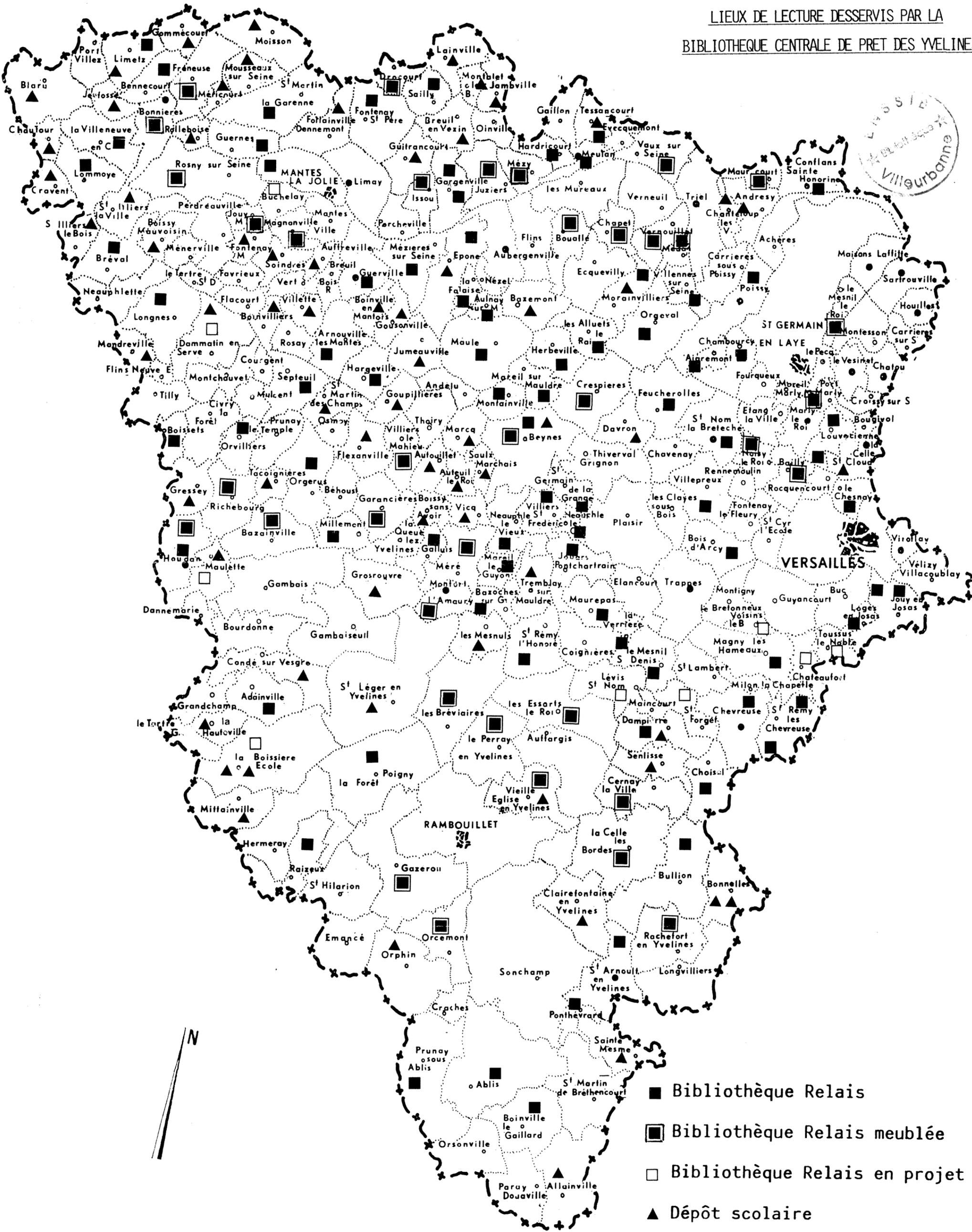
YVELINES



ANNEXE II

DEPARTEMENT DES YVELINES

LIEUX DE LECTURE DESSERVIS PAR LA
BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET DES YVELINES



- Bibliothèque Relais
- ▣ Bibliothèque Relais meublée
- Bibliothèque Relais en projet
- ▲ Dépôt scolaire

ANNEXE III

ENQUETE SUR LES BENEVOLES DE LA B.C.P. DES YVELINES (1991)

Merci de bien vouloir remplir ce questionnaire

Si vous souhaitez obtenir les résultats de l'enquête,
notez votre adresse à la fin du formulaire

1 Vous êtes :

- 1 Un homme
- 2 Une femme

2 Quel est votre âge ?

Entrer la valeur : |_|_|

3 Dans la liste suivante, quel est votre diplôme le plus élevé ?

- 1 Certificat d'études primaires (C.E.P.)
- 2 Brevet d'études du premier cycle (B.E.P.C.)
- 3 Baccalauréat
- 4 DEUG, DUEL, DUES
- 5 Licence
- 6 Maîtrise et plus
- 7 Autres diplômes
- 8 Diplômes professionnels

4 Exercez-vous une activité professionnelle ?

- 1 oui
- 2 non

5 Si non êtes-vous ?

- 1 Femme au foyer
- 2 Retraité(e)
- 3 Demandeur d'emploi

6 Votre profession actuelle ou ancienne, ou celle de votre conjoint

.....
.....

7 Combien d'heures par semaine consacrez-vous au bénévolat ?

Entrer la valeur : |_|_|

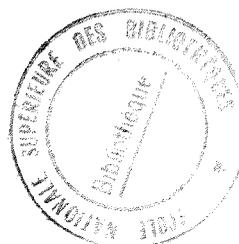
8 Quelles sont les tâches auxquelles vous participez ?

- 1 Acquisitions
- 2 Catalogage
- 3 Equipement des documents pour le prêt
- 4 Prêt au lecteur
- 5 Conseil au lecteur
- 6 Animation

(6 réponses simultanées possibles)

9 Avez-vous suivi ou suivez-vous une formation ?

- 1 oui
- 2 non



10 Depuis combien d'années êtes-vous bénévole en bibliothèque ?

Entrer la valeur : [][], []

11 Pourquoi êtes-vous bénévole en bibliothèque ?

.....
.....
.....
.....

12 Quelles sont vos relations avec les bibliothécaires ?

.....
.....
.....
.....

13 Avez-vous le désir d'intégrer la profession de bibliothécaire ?

- 1 oui
- 2 non

14 Avez-vous d'autres activités bénévoles ?

- 1 oui
- 2 non

15 Si oui, lesquelles ?

.....
.....

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8016235